



**ACTION  
SOCIALE**

**JE SUIS CONFRONTÉ(E) AU DÉCÈS DE MON ENFANT**



**La Caf de Paris m'accompagne**  
*dans les moments difficiles de ma vie*



**Je suis allocataire à titre familial, mon enfant vient de décéder.**  
*J'ai besoin d'aide et de soutien*

- Quelles démarches administratives dois-je entreprendre ?
- A quelles prestations ai-je droit ?
- Comment organiser mon quotidien et être soutenu(e) ?
- Où trouver un soutien psychologique ?
- Comment la Caf de Paris peut-elle m'aider ?

Qu'il s'agisse d'un assistant social ou d'un conseiller en économie sociale et familiale, le travailleur social de la Caf de Paris est à votre écoute. Il vous propose un accompagnement adapté à vos besoins.

*Des temps d'échanges réguliers lui permettront de :*

- Comprendre votre situation,
- Étudier vos droits,
- Vous apporter des conseils personnalisés,
- Envisager ensemble des solutions adaptées,
- Vous soutenir dans vos démarches.

*Comment cet accompagnement se déroule-t-il ?*

Un premier rendez-vous vous sera proposé pour rencontrer un travailleur social. Vous échangerez alors sur votre situation et vous pourrez décider ensemble d'un projet pour vous aider.

Vous pourrez vous voir régulièrement selon vos besoins. Des rencontres collectives pourront aussi vous être proposées.

## Comment en bénéficier ?

Si vous êtes déjà accompagné(e) par un travailleur social, rapprochez-vous de celui-ci pour lui faire part de vos interrogations et de cette proposition d'accompagnement de la Caf.

Si vous n'êtes pas accompagné(e) par un travailleur social, renseignez-vous, par téléphone, pour être mis(e) en relation avec un travailleur social.

J'habite le 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup> ou le 16<sup>ème</sup> arrondissement, je contacte : 01.45.71.36.49

J'habite le 9<sup>ème</sup>, le 10<sup>ème</sup> ou le 19<sup>ème</sup> arrondissement, je contacte : 01.44.84.75.05

J'habite le 11<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup> ou le 20<sup>ème</sup> arrondissement, je contacte : 01.40.77.57.58

J'habite le 17<sup>ème</sup> ou le 18<sup>ème</sup> arrondissement, je contacte : 01.55.26.38.04

**Pour plus d'informations : Caf.fr**

**CONTACT**

## Connaissez-vous la Caf ?

La Caf de Paris accompagne au quotidien les Parisiens : 40% des habitants - allocataires, conjoints et enfants - bénéficient d'au moins une de ses prestations. Avec ses partenaires, elle est aussi un acteur clé des politiques sociale et familiale de la capitale.

